

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Collèges des bourgmestres et échevins des communes de Crainhem, Wezembeek-Oppem, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert rendent un avis commun dans le cadre de la consultation publique menée par la Werkvennootschap et le Service Environnement de la Région flamande concernant la fermeture de l'accès au Ring depuis le Boulevard de la Woluwe

05 juillet 2021

Conformément à l'engagement pris le jeudi 29 avril 2021, lors de la réunion organisée à l'initiative de Gregory Matgen, échevin de la mobilité de Woluwe-Saint-Lambert, les bourgmestres Bertrand Waucquez (Crainhem), Benoît Cerexhe (Woluwe-Saint-Pierre), Frédéric Petit (Wezembeek-Oppem) et Olivier Maingain (Woluwe-Saint-Lambert) se sont à nouveau réunis le 23 juin 2021 en vue de permettre à leurs Collèges respectifs de rendre un avis commun dans le cadre de la consultation publique organisée entre le 25 mai et le 23 juillet 2021 par la Werkvennootschap (société sous tutelle du gouvernement flamand, qui coordonne les projets des différentes autorités flamandes de la mobilité) et le service Environnement de l'autorité régionale flamande, à propos des projets de réaménagement du Ring Nord et de ses accès.

Les Collèges des 4 communes concernées, faute de clarté quant à la réalisation des objectifs de sécurité routière et de fluidité du trafic sur le ring, n'ont d'autre choix que d'émettre un avis négatif par rapport au projet proposé pour la zone « Zaventem ». Pour rappel, celui-ci prévoit d'interdire l'accès au ring depuis le boulevard de la Woluwe (en imposant l'entrée et la sortie du ring par l'échangeur de Crainhem), ce qui aura des conséquences non souhaitées pour leurs communes et leurs habitants au niveau de la mobilité mais également de l'activité économique.

Ils partagent à cet égard la vive inquiétude de la direction des Cliniques universitaires Saint-Luc, premier employeur privé de la Région bruxelloise, ainsi que de celle de l'UCLouvain pour l'accessibilité de son campus bruxellois qui accueille plusieurs milliers d'étudiants. Les bourgmestres n'ont, en effet, pas manqué d'associer Monsieur Renaud Mazy, administrateur délégué des Cliniques universitaires Saint-Luc, à leur réflexion. Ce dernier considère que la fermeture du boulevard de la Woluwe aura des conséquences hautement préjudiciables pour l'accès aux Cliniques tant pour leurs travailleurs que pour la patientèle (plus de la moitié des patients seraient confrontés à des difficultés majeures de mobilité pour s'y rendre).

Ils invitent leurs habitants à donner leurs avis et marquer, le cas échéant, leur opposition à ce projet, tel que présenté actuellement ([Consultation publique sur les alternatives pour le réaménagement du Ring | WVN \(werkenaandering.be\)](https://www.werkenaandering.be)). Car si ce scénario se concrétise, il contraindra les automobilistes à emprunter l'autoroute E40, pourtant régulièrement embouteillée, et l'échangeur de Crainhem pour accéder et sortir du ring, ce qui pose question sur le plan de la sécurité routière et entraînera un report de la circulation dans les quartiers avoisinants.

Outre le manque de clarté des informations figurant dans la brochure « Werken aan de Ring » (notamment dans sa partie en français où plusieurs plans ne sont pas identiques à ceux figurant dans la partie en néerlandais) qui a été distribuée aux habitants afin d'annoncer la consultation publique, **les Collèges des 4 communes s'interrogent quant au caractère complet des informations communiquées, jusqu'à présent, par les autorités flamandes et leurs services, notamment les données relatives au report des flux de circulation dans les quartiers de leurs communes.**

Ils insistent pour que les autorités communiquent sans réserve toute information comme l'exige le principe de transparence et de complétude de l'information pour l'organisation de ce type de **consultation en exécution des obligations légales et réglementaires.**

Ils considèrent également que, sur base de la législation, la Région flamande n'est pas compétente pour fermer une sortie du Ring, une concertation étant obligatoire entre les Régions et les communes de la Région bruxelloise du Brabant flamand et du Brabant wallon.

Ils demandent dès lors aux autorités régionales flamandes d'annuler la procédure de consultation publique et d'étudier d'autres schémas de réaménagement du ring et de ses accès au sein de la zone « Zaventem ».

Ils attendent des Ministres de la mobilité des deux Régions concernées, Madame Lydia Peeters (pour la Région flamande) et Madame Elke Van den Brandt (pour la Région bruxelloise) de prendre en considération les craintes qu'ils expriment, ainsi que celles de leurs habitants, et de s'impliquer avec plus de détermination dans ce dossier en associant de manière étroite leurs communes (mais également celles de Zaventem et de Diegem) ainsi que les acteurs essentiels vis-à-vis desquels ce projet aura des répercussions, en particulier l'UCLouvain et son campus bruxellois et les Cliniques universitaires Saint-Luc.

Veuillez trouver en annexe

Contact pour la presse

Cabinet du Bourgmestre Olivier Maingain – Woluwe-Saint-Lambert

Cécile Arnould, cheffe de cabinet et responsable communication

c.arnould@woluwe1200.be - 02.774.35.22 – 0472.065.768

Cabinet de Gregory Matgen, échevin de la mobilité – Woluwe-Saint-Lambert

g.matgen@woluwe1200.be – 02.761.27.92